

## Communiqué

### **Un colloque Oiseaux de montagne et câbles aériens à Arc 1800 (Bourg-Saint-Maurice)**

Le Parc national de la Vanoise, l'Observatoire des galliformes de montagne et le Syndicat national des téléphériques de France ont tenu mardi 20 octobre, à Arc 1800, leur colloque *Oiseaux de montagne et câbles aériens*. Une manifestation qui a pu se réaliser grâce au soutien et à la participation active de la commune de Bourg-Saint-Maurice.

L'objectif de ce colloque était de partager l'expérience pilote menée en Vanoise depuis une dizaine d'année en matière de visualisation de câbles dangereux pour les oiseaux de montagne dont le tétras-lyre, le lagopède alpin, l'aigle royal et le gypaète barbu.



Cette action partenariale exemplaire, coordonnée par l'Observatoire des galliformes de montagne, est mise en œuvre sur le massif de la Vanoise par le Parc national de la Vanoise en relation directe avec les gestionnaires de domaines skiables et de réseaux de transport d'électricité.

Plus de 200 personnes étaient au rendez-vous parmi lesquelles bon nombre de gestionnaires de stations de massifs montagneux français (Pyrénées, Alpes du Nord et du Sud...) et étrangers (Italie, Espagne, Suisse), de responsables du réseau d'électricité au niveau local et national ainsi que de naturalistes.

La matinée a été consacrée à la biologie des espèces et au bilan de l'incidence des câbles aériens (remontées mécaniques, câbles électriques, câbles aériens de transport d'explosifs) sur les oiseaux de montagne. Les câbles, peu visibles pour eux, sont facteurs de mortalité principalement du fait de collisions en vol ou d'électrocution.

Sur les 25 domaines skiables de Vanoise, 17 comportent des infrastructures dangereuses pour les oiseaux. Parmi ces domaines, 14 ont commencé à installer des systèmes de visualisation, soit une soixantaine d'infrastructures équipées à ce jour. Par ailleurs, 8 km de lignes électriques sur les 30 km inventoriés en Vanoise comme dangereux ont également été équipés.

L'après-midi, des tables-rondes ont abordé, dans une visée opérationnelle pour le montage de futurs projets, les matériels existants pour la visualisation des câbles (flotteurs, spirales, balises avifaune...), les procédures d'installation, les difficultés et les solutions possibles.

En mettant en relation, en amont, les différents intervenants des projets d'équipements en remontées mécaniques, des projets d'équipement de visualisation et de la gestion des lignes électriques, ce colloque a largement contribué à faciliter le montage de prochaines opérations.

Enfin la nécessité de communiquer, pour accompagner les opérations d'équipement de câbles, notamment en direction du grand public et des skieurs n'a pas été oubliée. Les outils

développés en ce sens par différents acteurs ont fait l'objet d'échanges et de réflexions pour une reconduction sur d'autres sites.

Avec ce colloque, et plus globalement avec l'action sur les câbles pour la protection des oiseaux, le Parc national de la Vanoise est au cœur de sa mission de gestion des équilibres entre faune sauvage, espace protégé et domaines aménagés. Le mode opératoire, partenarial, s'inscrit pleinement dans l'esprit de la charte du Parc, en cours d'élaboration, qui tend vers une action concertée entre tous les acteurs du territoire, pour un développement durable.

**Contact :**           Élisabeth BERLIOZ, chargée de communication - Parc national de la Vanoise  
[elisabeth.berlioz@parcnational-vanoise.fr](mailto:elisabeth.berlioz@parcnational-vanoise.fr) - Tél. 04 79 62 89 63

